

APCA – REUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE EN CONFIGURATION DE CONCERTATION DE L'APCA DU 22 juin 2021

PROJET DE RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Etaient présents :

Pour la direction :

Isabel de Francqueville, Frédérique Garbe, Benjamin Michaut, Jean-Philippe Dumas.

Pour les représentants des salariés :

Sophie Lenquette, Isabelle Noirod, Muriel Ambarki

Les délégués syndicaux : Fabien Dequaire (CFDT).

Excusés : Marie Pantaléon (DS CGC), Robin Lemaire

1. Information sur le Bilan Social 2020

Les documents ont été envoyés aux représentants du personnel le 15 juin.
Présentation par Benjamin Michaut.

Intégration de 70 personnes : vague 2 de la DNSI.

Cela a eu un effet sur la répartition homme/femme mais pas sur l'ancienneté ni sur l'âge moyen.

19 sorties (comme en 2019) majoritairement des démissions.

GVT : 1,72%

Taux d'absentéisme plus bas que l'année dernière avec 3,1% malgré la période Covid.

Formation : taux de participation : 4,60%

Les représentants du personnel notent que l'arrivée de la DNSI n'a pas impacté la grille GVT et demandent une augmentation des indices de base.

Ils demandent à ce que les primes soient intégrées dans le tableau comparatif sur plusieurs années.

2. Le support entretien annuel d'évaluation et l'accord formation national

Lors de la CNCP du 10 mars 2021, un accord a été signé entre la représentation des Directeurs et les organisations syndicales. Celui-ci porte modification du statut notamment sur les dispositions suivantes :

- la modification de l'entretien annuel afin d'y intégrer les dispositions en matière d'entretien professionnel ;
- l'intégration à l'entretien annuel d'un temps d'échange sur le TAD (Travail à Distance).

C'est dans ce cadre que l'entretien annuel d'évaluation de l'APCA est modifié. Présentation du document en séance par Frédérique Garbe.

Les représentants du personnel se félicitent de ces modifications de l'entretien annuel. Ils soulignent la nécessité d'accompagner les managers sur ces sujets.

3. Questions diverses des RP

- **Mise en œuvre des modalités de reprise progressive en présentiel**

Rappel :

Retour sur site progressif depuis le 9 juin, à raison de 2 à 3 jours/semaine jusqu'aux congés d'été.

Pour les collaborateurs exerçant en région : les mêmes règles de retour sur site à raison de 2 à 3 jours/semaine ont vocation à s'appliquer sauf impératifs de services propres à leurs sites de rattachement. Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, un retour en présentiel plus important sera envisagé à partir du 1er septembre.

Les représentants du personnel estiment qu'il y a un besoin d'informations sur les modalités de reprise à la rentrée de septembre afin que chacun puisse s'organiser au niveau des gardes scolaires par exemple.

- ➔ Le sujet sera traité avec la Direction Générale début juillet pour donner de la visibilité aux collaborateurs.

- **Recommandations du cabinet Maïeuticom**

Les représentants du personnel ont été questionnés. Ils veulent avoir les retours et demandent donc à ce que 2 représentants participent à la restitution du cabinet.

- ➔ La demande est un peu prématurée à ce stade car les travaux du cabinet ne sont pas finalisés. Une présentation des principaux constats et recommandations de cette évaluation sera réalisée au profit des représentants du personnel courant septembre.

- **Point sur Azalée**

Les représentants du personnel s'inquiètent des équipes en sous-effectifs suite notamment à deux nouvelles démissions.

Le démarrage d'Azalée devait être accompagné par une communication importante portée par les chefs de services. Or, certaines personnes n'en ont même pas entendu parler.

→ Sur l'aspect ressources humaines, 4 CDD ont été recrutés pour venir renforcer les équipes support. 6 autres CDD sont en cours de recrutement. Il est cependant trop tôt pour avoir un bilan sur le fonctionnement d'Azalée qui n'a débuté que le 1^{er} juin.

Les représentants s'interrogent sur la nature des contrats : pourquoi des CDD ?

→ La Direction explique un manque de recul sur la charge d'activité et le nombre de postes nécessaires une fois la phase de démarrage dépassée. Cela permet néanmoins d'intégrer les CDD dans une politique de pré-recrutement.

- **Avancement de l'enquête relative au Télétravail/TAD.**

Comme expliqué au CSE du 1^{er} juin, l'objectif est de mener une enquête hors du contexte Covid. Elle sortira donc en septembre mais sera partagée avec les RP avant.

Enfin, les représentants du personnel demandent un tableau de suivi des questions CP.

Prochaines réunions :

CP avec les élus : le 30 juin 2021

CP en configuration de concertation : 17 septembre 2021